CHRONIQUE

I. — Publications de la Société.

Il arrive fréquemment que des personnes étrangères à la Société désirent se procurer en tirage à part des articles publiés par la Revue, surtout lorsqu'il s'agit de publications de quelque étendue qui ont dû être réparties sur plusieurs fascicules. D'autre part, il arrive que l'auteur d'un article publié dans la Revue soit amené par la suite, après de nouvelles recherches, à reprendre son sujet pour le remanier et lui donner un développement plus considérable. Dans ces conditions, il a paru souhaitable de pouvoir, le cas échéant, après entente entre le Bureau de la Société, l'auteur et l'éditeur de la Revue, procéder à des tirages spéciaux qui, après révisions et mises au point nécessaires, seraient mis en vente chez l'éditeur. Si les circonstances s'y prêtent, la mesure pourrait être étendue à des publications indépendantes de la Revue, qui se rattacheraient seulement à l'activité générale de la Société. Ces diverses publications paraîtraient sous le titre général de *Collection d'études latines* et seraient annoncées régulièrement sur la couverture de la Revue.

Un premier fascicule est dès maintenant en dépôt chez l'éditeur : J. Marouzeau, *La linguistique et l'enseignement du latin;* un second est en préparation et sera prochainement mis en vente : A. W. de Groot, *La prose métrique latine.*

II. — Enseignement.

Sous le titre : *Enseignement secondaire ; horaires, programmes, instructions, 1925*, la librairie A. Colin publie un volume qui contient le nouveau statut des lycées, tel qu'il résulte de décrets et arrêtés pris du 25 mars 1924 au 2 septembre 1925. Il n'y a guère plus d'un an qu'à la même librairie paraissait, sous la signature de M. L. Bérard, le recueil des débats et décrets relatifs à *La réforme classique de l'enseignement secondaire*. De l'un à l'autre livre il y a eu une crise ministérielle, — et même deux, — une crise politique, un renversement des programmes, et au fond il n'y a pour le latin, sauf en ce qui concerne le nombre de ceux qui doivent l'apprendre, pas grand'chose de changé. « Les humanités classiques ont la vertu, disait M. L. Bérard, de dispenser une culture raffinée » (p. 12),

de réaliser « la véritable culture générale de la personnalité » (p. 14); « le latin, langue mère de la nôtre, lui fournit son armature et son ordre profond » (p. 35); « les études classiques ont un rôle historique et nécessaire dans l'éducation nationale » (p. 176); le latin a l'avantage de demander aux élèves « un effort de volonté et d'invention personnelle » (p. 255); il est « un instrument d'analyse qui développe l'esprit de discernement » (p. 254); il donne « cette force de la pensée qui est la récompense d'une longue et difficile gymnastique » (p. 259). Ces diverses citations ne sont pas toutes de M. L. Bérard; il les empruntait en grande partie, pour les prendre à son compte, à ses contradicteurs. Aussi n'est-il pas étonnant que sur ce point les nouveaux programmes n'innovent pas : « L'étude du latin dans les établissements secondaires, disent les Instructions (p. 145), est avant tout un puissant instrument d'éducation intellectuelle. Les intimes ressemblances de cette langue avec la nôtre pour le vocabulaire, la morphologie et la syntaxe, venant s'ajouter aux ressemblances morales que la nature et l'histoire ont établies entre les deux civilisations, rendent cette étude particulièrement facile (?) et féconde à de jeunes Français. D'autre part, les qualités propres du latin, sa concision, sa netteté, son caractère logique, son état même de langue morte (!), en font un objet d'analyse incomparable... Il ne faut pas chercher ailleurs la raison de son utilité pédagogique; c'est pour cette raison que l'explication des textes et la version sont des exercices de si haute valeur éducative. »

Telle est la partie commune aux deux programmes; c'est peut-être celle qui ouvrirait la porte aux plus graves discussions. En effet, il est arrivé, au cours des débats qui ont tant passionné l'opinion, et sans que personne parût s'en aviser, que les contradicteurs ne parlaient pas toujours du même objet. Si l'on fait de l'apprentissage du latin un exercice pédagogique, une gymnastique intellectuelle, c'est en vertu de la transposition violente à laquelle il nous oblige, c'est en raison des différences qui le séparent de nous, et alors la logique commande d'aller au latin de Salluste ou de Tacite, le plus éloigné du français; si l'on cherche au contraire dans le latin l'explication du français, la raison d'être de notre langue, il faut le prendre en pleine vie, en pleine transformation, directement accessible et proche de nous : il conviendrait de s'arrêter à Éginhard ou à Grégoire de Tours. Et c'est ainsi que M. L. Bérard est amené en effet à prendre d'une main à Cicéron sa rhétorique, de l'autre aux Mérovingiens leur accent tonique (p. 252-253). Ne rouvrons pas ici le débat, mais rendons-nous compte qu'à la querelle du latin pourrait bien succéder la querelle « des deux latins », qu'après une période où on s'est battu pour savoir s'il faut apprendre le latin, nous abordons peut-être une période où on ne se disputera pas moins pour savoir quel latin il faut apprendre!

On aurait attendu des nouveaux programmes un mot sur une question d'importance : quelle peut être dans l'enseignement du latin la part de l'explication linguistique? La question n'est pas posée. Pour savoir qu'il existe une science du langage hors de la grammaire des classes, il faut aller chercher, tout à la fin du chapitre qui énumère les « Questions complémentaires » du programme à option de philosophie (p. 86), un alinéa ainsi conçu : « Notions de la science du langage. Par exemple : l'évolution des langues; linguistique générale. » C'est tout. Il y a pourtant une fissure par où aurait pu s'introduire la linguistique, cette intruse. Le programme de la classe de sixième, tout au début de l'enseignement du latin, énonce ce titre énigmatique : « Prononciation. Accent tonique. » Qu'est-ce à dire? Comme s'il n'y avait qu'une prononciation possible, et comme si l'on s'entendait sur l'accent tonique! Faut-il croire que les auteurs du nouveau programme partagent sur ce point aussi les idées de M. L. Bérard, qui disait (p. 251 et 252) : « Il faut prononcer le latin avec l'accent tonique, et je m'efforcerai de l'obtenir dans mes classes... L'accent tonique est plus important que la prononciation en *us* ou en *ous*! » Plaignons les maîtres qui auront à aborder l'enseignement du latin sur cette indication à la fois impérative et sibylline : « Prononciation ; accent tonique. » Et plaignons surtout ceux qui, dès la classe de troisième, recevant des élèves habitués à l'accent tonique (entendez naturellement l'accent d'intensité), devront leur apprendre par surcroît l'accent métrique, en leur donnant « le spécimen d'une lecture qui respecte les habitudes phonétiques des anciens et marque bien le rythme du vers » (p. 153), c'est-à-dire en résolvant (par quel miracle?) un problème qui embarrasse plus que jamais les philologues. C'est encore une fois la question, qu'on s'obstine à ne pas poser, des « deux latins »!

Disons tout de suite que les Instructions contiennent des choses excellentes, comme le principe que la connaissance du vocabulaire et de la grammaire s'acquiert par la pratique des textes plus que par l'apprentissage de séries de règles et de listes de mots (p. 147, 148, 150), la recommandation de préférer la construction par groupes fonctionnels au mot à mot strict (p. 146-147), les prescriptions relatives à l'usage du cahier et du tableau noir, l'appel à la mémoire inconsciente (p. 149)...

Il y a déjà tant de questions posées, ou effleurées, ou suggérées par le texte des nouveaux programmes, que j'ai scrupule à en signaler une dernière, qui est d'importance, et à laquelle il ne serait peut-être pas très difficile de donner une solution. C'est celle de la nomenclature grammaticale.

Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on s'est préoccupé de rendre dans la mesure du possible plus simple, plus logique, plus expressif le système des termes techniques employés pour l'enseignement de la grammaire. La terminologie dont nous nous servons, qui remonte aux grammairiens et

rhéteurs gréco-latins, et qui était déjà assez mal appropriée au grec, plus mal encore au latin, faussée depuis par l'enseignement scolastique, a été tant bien que mal adaptée aux conceptions modernes de la grammaire et aux exigences des diverses langues, de sorte qu'il n'y a dans l'usage qu'on en fait ni simplicité, ni clarté, ni uniformité. Nous avons besoin d'une explication chaque fois que nous entendons les termes « attribut » et « prédicat », qui sont tantôt interchangeables, tantôt opposés; la « copule » est ici la conjonction « et » et là le verbe « être »; les mots « accent » et « ton » qui devraient être opposés sont souvent confondus; ce qui était « arsis » chez les Grecs était « thesis » pour les Latins; le « mètre » est souvent pris pour le « pied »; on confond prosodie et scansion, rythmique et métrique, trope et figure, langue et style...

Le désir de perfectionner cette terminologie n'a conduit jusqu'ici qu'à la compliquer et à la diversifier d'un pays, d'une école, d'un manuel à l'autre. On a compté dans quinze écoles d'Amérique jusqu'à dix-huit désignations diverses pour le terme syntaxique représenté par « juge » dans « ils l'ont fait juge ». Le résultat de cette anarchie c'est que, d'une part, les professeurs se heurtent à des difficultés continuelles, que, d'autre part, les élèves s'habituent à regarder la grammaire comme le domaine de la convention et de l'arbitraire.

La question se pose pour chaque grammaire particulière, à chaque degré de l'enseignement, et dans chaque pays, puisque la plupart des langues de civilisation moderne ont adopté en ces matières un vocabulaire approximativement international. Aussi a-t-on travaillé, simultanément ou en collaboration, dans les différents pays pour aboutir à une solution.

En France, un mouvement amorcé dès 1906 a abouti à une circulaire ministérielle de 1910, qui définit, en ce qui concerne le français, la *Nouvelle nomenclature grammaticale* (*Bulletin administratif du ministère de l'Instruction publique*, 1910, n° 1948, p. 539 et suiv.). En Angleterre, un *English joint Committee on grammatical terminology*, étudiant la nomenclature grammaticale pour le latin en même temps que pour les langues modernes, conduit en 1909 à la rédaction d'un rapport qui, révisé en 1911, a été approuvé de 1918 à 1921 par diverses organisations officielles, et complété en 1920 par une convention spéciale à l'étude des langues orientales. En Autriche, un Rapport préparé par le *Neuphilologischer Verein* en 1912 a été soumis à un Comité allemand dont les travaux, entrepris en collaboration avec des comités anglais, américain et français, ont été interrompus par la guerre, mais réamorcés par un article des *Neue Jahrbücher für Pädagogik*, en 1920. En Amérique enfin, un *American joint Committee*, formé en 1911 par les trois Associations qui représentent le plus largement les études de langue, a publié en 1913 un Rapport qui, réédité sans changement notable en 1923, a été recommandé officiellement à toutes les écoles des États-Unis.

Telle est la situation. Elle pose pour nous aujourd'hui trois problèmes distincts, mais qui peuvent être conjugués.

D'une part, elle intéresse l'enseignement du latin, qui a besoin plus que jamais de tous les adjuvants et de toutes les simplifications. Je sais que l'attention de plusieurs de nos confrères a été attirée sur ce point, et MM. Yon et Yvon se proposent de soumettre prochainement à notre Société l'examen du problème.

En second lieu, la question de la nomenclature n'intéresse pas moins la science linguistique que l'enseignement de la grammaire. Sur ce point, je me sens un peu coupable, ayant dès avant la guerre annoncé, entrepris et rédigé pour une bonne part un *Lexique de la terminologie linguistique* dont M. H. Schuchardt vient encore de réclamer avec insistance la publication (dans les *Sitzungsberichte der Wiener Akademie*), et qui pourrait offrir un point de départ aux recherches et aux discussions. Le travail, interrompu par la guerre, retardé depuis par des occupations de plus en plus pressantes, pourra sans doute être achevé dans un délai assez peu éloigné grâce à une collaboration récemment offerte.

Enfin la question présente un intérêt international. Il est évidemment désirable, et il est certainement possible, puisque la chose a été déjà réalisée en partie pour les sciences physico-chimiques, pour l'anatomie, pour l'histoire, pour la philosophie, d'arriver à une entente entre les différents pays pour la systématisation et l'uniformisation d'un vocabulaire qui est déjà en bonne partie international. La voie pour arriver à ce résultat est tout indiquée : l'*Institut international de coopération intellectuelle*, récemment inauguré, possède une « Section des relations scientifiques » dont le but est « d'aider au développement et à la coordination des entreprises scientifiques internationales en tout genre ». La question présente n'est-elle pas une des premières dont l'Institut pourrait être saisi?

III. — Documentation.

Laisserai-je aujourd'hui aux Latins eux-mêmes le soin d'inaugurer la revue des « travaux à faire »? Quintilien, *Instit. orat.*, IX, 4, 33, explique de quelle manière la « compositio », considérée comme un élément du rythme oratoire (sur le sens à donner à ce mot, cf. E. Cocchia, *Riv. indo-gr.-ital.*, vol. II, p. 4-6, et F. di Capua, *Bollett. di filol. class.*, XXIII, 233-235), doit être adaptée aux circonstances, au sujet qu'on traite, à la nature du discours, à l'impression qu'on veut produire, et il nous propose des exemples à méditer : « an similibus, dit-il, Cicero usus est numeris in exordio pro Milone, pro Cluentio, pro Ligario? » Il y a là tout un programme de recherches, dont Quintilien nous fournit l'idée directrice en y joignant l'indication des textes à étudier.

Nous aurions souvent intérêt en ces matières à nous laisser guider par

les anciens. Il y a pour les théoriciens de la rhétorique toute une casuistique du style oratoire fondée sur la considération de la quantité. Je ne parle pas seulement des règles plus ou moins rigoureuses de ce qu'on appelle proprement la prose métrique; mais la répartition dans tout le corps du discours des syllabes, longues ou brèves, des pieds, lourds ou légers, lents ou rapides, rares ou communs, etc., fait l'objet de la part de Cicéron et Quintilien de préceptes extraordinairement minutieux (Quint., IX, 4, 133-142; Cic., *Orat.*, 213-220, *De orat.*, III, 180 et suiv.), et il y aurait le plus grand intérêt à confirmer le cas échéant par des enquêtes rigoureuses sur des textes appropriés, parfois signalés par les théoriciens eux-mêmes, l'impression surtout instinctive qu'ils éprouvaient à l'audition.

Il est un autre cas où les anciens nous mettent sur la voie de recherches utiles : c'est quand ils indiquent, d'ordinaire sans y penser et comme par prétérition, l'effet qu'ils ont voulu réaliser dans un texte donné. C'est ainsi que Salluste, prêtant à Marius une éloquence militaire, sobre et rude, lui fait dire en passant : « Non sunt composita uerba mea » (*Iug.*, 31); au contraire, après le long discours que l'historien prête à César (*Cat.*, 51), il le fait apprécier en ces termes par Caton (*Cat.*, 52, 13) : « Bene et composite C. Caesar... disseruit. » Pour un auteur qui tient comme on sait aux manifestations oratoires de ses personnages (cf. le soin qu'il apporte à donner, *Iug.*, 30, 4, le modèle d'un beau discours politique), ces indications ne peuvent pas être sans conséquence, et elles appellent des confirmations qui pourraient illustrer utilement une étude des procédés de style.

Une des lacunes les plus regrettables de la philologie est l'ignorance où nous sommes en ce qui regarde la transmission des textes depuis l'antiquité jusqu'au moyen âge carolingien. « Pour l'intervalle de mille ans qui sépare les premiers manuscrits conservés des auteurs eux-mêmes, dit M. P. S. Allen (*The humanities*, dans les *Proceedings of the classical association*, 1917, p. 132-133), nous devons avouer notre noire ignorance. » Les recherches directes sont amorcées de tous côtés : collaborant avec l'historien, le philologue et le paléographe interprètent le témoignage des écritures (cf. ci-dessous, Bulletin critique, p. 77), tirent parti de données archéologiques ou de particularités techniques (Ibid., p. 78), tantôt interrogent les textes eux-mêmes et, par l'étude des lacunes, des additions, des corrections, des révisions (cf. ci-dessus, Compte-rendu des séances, p. 16-17), s'appliquent à reconstituer la chaîne des archétypes hypothétiques comme le linguiste celle des langues communes. Mais le travail n'est qu'amorcé, et il reste beaucoup à faire dans ce domaine.

Dans un mémoire publié par la *Revue des sciences philosophiques et*

théologiques, t. XIII, 1924, p. 189-197, M. J.-A. Destrez montre comment la seule étude de la « pecia » (la « pecia » est le cahier ou « pièce » qui porte les marques de numérotation) peut aider à reconstituer la vie scolaire médiévale : usages, préoccupations, lectures et culture des copistes et correcteurs (Destrez, p. 7-8), comment elle sert à dater les manuscrits (p. 9), à classer les familles et à reconstituer la filiation des copies (p. 11-13), à éclairer la composition originale des œuvres anciennes (p. 13) ou les aspects divers des ouvrages à composition successive (p. 15). Sur ces divers points, M. Destrez indique lui-même comment on pourrait utilement orienter et systématiser les recherches.

Autre méthode : « A partir du xv^{e} siècle, dit M. Allen dans l'article cité plus haut, il existe par milliers des lettres manuscrites des lettrés par les mains desquels a passé la science antique et médiévale, documents très originaux qui attendent d'être examinés et classés, et dont nous pouvons espérer apprendre beaucoup sur le sort des manuscrits classiques pendant cette période critique. Il y a là beaucoup de travail à faire. Qui voudra l'entreprendre? » Je signale que M. Ch. Svoboda, qui travaille à une histoire des études anciennes depuis le moyen âge jusqu'à nos jours, fournirait sans doute aux chercheurs de bonne volonté une première orientation.

Mais la recherche directe des manuscrits serait peut-être la tâche la plus pressante et la plus rémunératrice. Dans un article récent des *Mélanges d'archéologie et d'histoire de l'École française de Rome*, t. XLII, 1925, M. F. Grat, avec la belle ardeur de la jeunesse, trace ainsi le programme d'une enquête à laquelle il faut souhaiter que les moyens ne fassent pas défaut : « Le premier travail est la recherche des manuscrits et, pour les textes classiques, c'est une partie qui laisse encore bien à désirer; aucune méthode n'a, jusqu'à présent, présidé à cette recherche et les nouveaux éditeurs se bornent à utiliser les manuscrits dont leurs devanciers se sont déjà servis. Quand un nouveau manuscrit vient au jour, c'est le plus souvent l'effet du hasard ou le résultat de la rare curiosité d'un chercheur, et cependant on est loin de connaître tous les manuscrits des classiques latins. Quand on songe aux richesses que cachent encore les bibliothèques d'Europe, en particulier celles d'Italie et d'Espagne, on ne peut s'empêcher de penser à tout ce qu'ont de provisoire les éditions modernes, même les plus soignées; non pas que de nouvelles recherches puissent faire retrouver beaucoup de passages perdus des écrivains latins (ce fait sera toujours exceptionnel), mais elles permettront de faire connaître des manuscrits meilleurs qui rectifieront les passages douteux et fixeront les conjectures, fait dont l'importance n'est pas à négliger quand on se rend compte que la pauvreté de la documentation oblige les historiens de l'antiquité à utiliser, pour ainsi dire, tous les termes qu'ils rencontrent dans les auteurs classiques. « Une exploration complète et

méthodique de toutes les bibliothèques s'impose. C'est une œuvre énorme, mais qui n'a rien qui puisse effrayer des hommes résolus; le travail accompli par les *Monumenta Germaniae* pour les écrits du moyen âge et, en France, les recherches conduites sous les auspices de l'Académie des Inscriptions pour la collection des *Chartes* et *Diplômes* montrent que de semblables efforts n'ont rien d'impossible » (p. 62-63).

Il y a longtemps que M. Seymour de Ricci avait envisagé la préparation d'un inventaire des manuscrits de nos classiques latins; il a même commencé la publication d'un répertoire de ceux qui existent dans les bibliothèques américaines (*Philological Quarterly*, 1922); où en est le projet d'ensemble? Une autre idée, qui a été émise plus d'une fois avec une insistance particulière pour le grec par M. Gardthausen (*Byzantinisch-Neugriechische Jahrbücher*, 1920, p. 35-39), serait de réaliser un inventaire des manuscrits datés. On peut voir par le récent mémoire de M. Ph. Lauer (cf. ci-dessous, Bulletin critique, p. 76) quelles conclusions intéressantes permet dans certains cas l'étude d'un seul exemplaire daté avec précision. M. Ch. Samaran a déjà entrepris un relevé des manuscrits de date certaine, qu'il compte publier sans attendre d'avoir réalisé des dépouillements exhaustifs, et qui pourra servir de point de départ à des enquêtes méthodiques. Le cours de paléographie qu'il inaugure cette année à l'École des Hautes Études lui fournira sans doute l'occasion d'orienter les recherches dans cette voie.

En attendant des travaux de grande envergure, il y aurait intérêt à répondre à diverses suggestions recueillies çà et là : M. W. M. Lindsay, dans son *Early latin verse*, p. 4, recommandait la révision de l'apparat critique de Térence et demandait en particulier : « A quelle distance est le texte des manuscrits de celui qu'a laissé Térence? Quelle est la part des modernisations et altérations de tout genre qu'on peut attribuer aux maîtres de rhétorique désireux de mettre le texte d'accord avec les enseignements de l'école? Tant que l'histoire de la tradition reste obscure, tant qu'on ne possède pas de collations de tous les manuscrits, tant qu'on n'aura pas utilisé comme il convient le commentaire de Donat, le mieux est de renoncer à tout travail de précision sur le texte de Térence. » Il y a lieu pour l'instant, avant d'entreprendre tout travail dans ce sens, d'attendre la publication du Térence de L. Havet; mais à ceux que la question préoccupe, je signale dès maintenant les deux nouvelles collations de M. P. E. Postgate (*Classical Quarterly*, 1923, p. 148 et suiv.) et la note complémentaire publiée tout récemment par M. Lindsay (*Classical Quarterly*, 1925, p. 25 et suiv.), sans parler de l'étude importante de M. Jachmann, dont je donne ci-dessous un compte-rendu (p. 77).

Le même Lindsay, grand animateur de la paléographie, dans un article de la *Classical Review*, t. XXXIII, p. 105-106, fait appel aux cher-

cheurs pour retrouver les plus anciens manuscrits du *Liber glossarum* de Corbie.

M. H. Goelzer, dans l'Introduction de sa récente édition des *Bucoliques* de Virgile (p. xxxi), recommande une étude méthodique des manuscrits cités par les anciennes éditions, qu'on désigne par la sigle χ, et dont les plus importants se trouvent à la Bibliothèque nationale; « le regretté P. Lejay avait entrepris de les collationner et de renseigner les érudits sur la valeur exacte qu'il convenait de leur attribuer; la mort a malheureusement arrêté ses recherches, et il serait à souhaiter qu'elles fussent reprises et menées à bien, soit qu'il y ait là des ressources réelles à utiliser, soit qu'on doive démontrer une fois pour toutes que les éditeurs perdent leur temps à vouloir en tirer parti. »

Rappellerai-je en terminant que j'ai moi-même amorcé avant la guerre sur les manuscrits des *Dialogi* de Sénèque une enquête que je serai certainement empêché de poursuivre pendant longtemps. J'ai montré par quelques exemples, dans un article de la *Revue de philologie* (t. XXXVII, p. 47 et suiv.), le parti qu'on pourrait tirer des manuscrits inférieurs, ou mal connus comme ceux de Milan, ou tout à fait ignorés comme tel exemplaire de Florence. Les récentes éditions des *Dialogi* n'ont fait que démontrer surabondamment la nécessité de réviser la théorie du manuscrit privilégié, et de reclasser, ou mieux de classer une bonne fois les manuscrits de Sénèque. C'est par une question que je concluais mon exposé : « Ne serait-il pas temps, à propos de Sénèque, de renoncer au préjugé qui veut que les manuscrits les plus anciens sont les seuls bons et d'estimer enfin à leur valeur, même médiocre, les « deteriores » ? « Au moment où je venais de poser ainsi la question, M. A. Elter m'écrivait de Bonn qu'il avait pris la charge pour la maison Teubner de l'édition laissée inachevée par la mort de Hermes, « à condition qu'on lui laissât utiliser les manuscrits de basse époque », et son travail était déjà avancé pour le *De prouidentia*. Qu'en est-il advenu depuis ? Je lègue volontiers à qui aura plus de loisirs que moi le soin de reprendre le travail et de reposer la question.

J. Marouzeau.